



Trouvez le bon équilibre
pour vos investissements.



Faites fructifier votre épargne.

Vous souhaitez vous constituer un capital et le faire fructifier en vue de financer des projets futurs ? Vous cherchez à construire votre avenir et celui de vos proches en assurant la transmission de votre patrimoine en toute sérénité ?

À l'heure où les taux d'intérêt et de rendement sur les produits d'épargne bancaire sont historiquement bas, mettre de l'argent de côté chaque mois ne suffit plus. Pensez à diversifier votre épargne avec des placements financiers.

Foyer a pris conscience de la problématique actuelle de l'épargne et a développé une solution pour vous.

smartlife est la solution d'investissement flexible et sur mesure qui combine les avantages de l'assurance vie avec les opportunités qu'offrent les marchés financiers à moyen et long terme.

Destinée tant aux épargnants plus frileux qu'aux investisseurs expérimentés, elle vous permet d'investir de manière régulière et constante au sein d'un seul et même contrat dans différents supports selon vos besoins et votre profil de risque tout en bénéficiant du savoir-faire des gestionnaires de CapitalatWork Foyer Group en matière de gestion financière. Très flexible, **smartlife** vous permet de faire des versements et retraits libres.



Pourquoi épargner avec un contrat d'assurance vie ?

ÊTRE MAÎTRE DE LA TRANSMISSION DE SON PATRIMOINE

Avec **smartlife**, vous désignez librement vos bénéficiaires en cas de décès, et vous pouvez modifier ce choix à tout moment, en toute simplicité et sans aucun frais.

En cas de décès, l'épargne est disponible très rapidement et sans intervention d'un notaire contrairement aux avoirs déposés sur des comptes bancaires.

BÉNÉFICIER D'UNE FISCALITÉ ATTRACTIVE

Les supports de la gamme **smartlife** sont exempts de retenue à la source.

UNE PROTECTION OPTIMALE DU CAPITAL INVESTI

Vous bénéficiez au Luxembourg d'une protection maximale de votre patrimoine.

En effet, l'argent que vous déposez n'est pas conservé directement chez l'assureur, mais doit être déposé auprès d'une banque dépositaire agréée par le Commissariat Aux Assurances sur un compte distinct du compte de la compagnie d'assurance.

Vos avoirs sont ainsi séparés juridiquement de ceux des actionnaires et créanciers de la compagnie d'assurance.

Ce « Super-privileège » vous permet de récupérer en priorité sur tout autre créancier la totalité de votre épargne capitalisée¹.

1. Article 118 de la loi modifiée du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances.



Les avantages de smartlife

GESTION EN BON PÈRE DE FAMILLE

La gestion de votre épargne est assurée par une équipe de gestionnaires expérimentés de CapitalatWork. Ils veillent à équilibrer au mieux risque et rendement pour profiter des performances offertes sur les marchés financiers.

PERSPECTIVES DE RENDEMENT INTÉRESSANTES

Selon votre horizon de placement, **smartlife** vous offre de nombreuses possibilités pour faire évoluer votre épargne à travers ses différents supports à capital variable ou son support à taux garanti.

ACCESSIBILITÉ ET FLEXIBILITÉ

Vous investissez à votre rythme, à partir d'une prime récurrente de 200 € par mois (sans autre apport) ou d'une prime unique de 10.000 €.

Vous pouvez à tout moment verser des montants supplémentaires et augmenter ou réduire votre prime récurrente.

DISPONIBILITÉ DE VOTRE ÉPARGNE

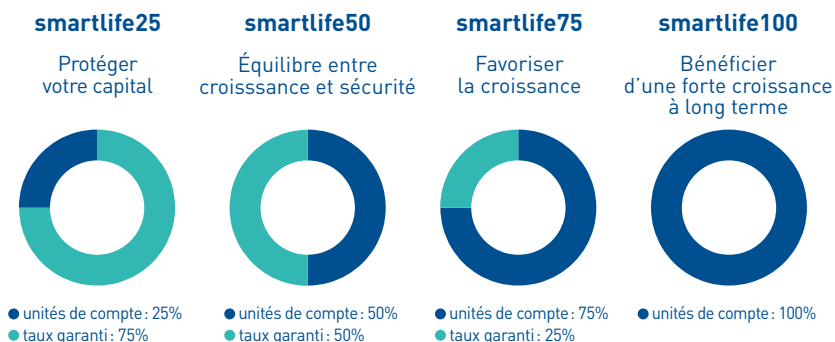
Vous avez besoin de liquidité rapidement ? Soyez rassuré, vous pouvez retirer à tout moment, une partie de votre épargne et sans frais de sortie.



Le choix entre 4 formules

Vos investissements peuvent être répartis entre un support à taux garanti et des supports en unités de compte vous offrant une grande flexibilité parmi 4 formules.

Notre mission de conseil est de vous aider à trouver la combinaison idéale, en vous offrant de la performance tout en respectant vos besoins et votre profil d'investisseur.



Vous avez la possibilité de faire des arbitrages si vous désirez changer de formule par la suite.



L'accès à différents supports en unités de compte

Au sein de chaque formule, vous avez également le choix parmi différents fonds gérés par les gestionnaires de CapitalatWork. Selon votre horizon de placement et votre profil de risque, vous bénéficiez de perspectives de rendement intéressantes.

- CapitalatWork Foyer Umbrella – Contrarian Equities at Work
- CapitalatWork Foyer Umbrella – Balanced Fund
- CapitalatWork Foyer Umbrella – Dynamic Fund
- CapitalatWork Foyer Umbrella – ESG Equities at Work

CapitalatWork Foyer Group en quelques mots

Actif depuis presque 30 ans et avec plus de 4.000 clients privés au Benelux, CapitalatWork Foyer Group partage les valeurs clés du Groupe Foyer, telles que **la confiance, l'indépendance et l'excellence.**

CapitalatWork Foyer Group a pour mission d'offrir à ses clients privés et professionnels une gestion personnalisée de leur patrimoine. CapitalatWork privilégie une vision à long terme en cherchant à optimiser le rendement des placements et à limiter les risques qui y sont liés.

CapitalatWork Foyer Group, en sa qualité de promoteur, commercialise une gamme limitée mais complète de fonds d'investissement. La stratégie d'investissement de CapitalatWork repose principalement sur la recherche de valeur au sein de sociétés préalablement sélectionnées selon un processus rigoureux. Pour CapitalatWork, une entreprise supérieure et durable s'apparente à une société capable de générer d'importants cash flows sur le long terme.

La performance potentielle des différents compartiments des fonds et, par conséquent, de la gestion de patrimoine, découle précisément de la combinaison d'une méthodologie de valorisation rigoureuse et de l'implémentation d'un processus d'investissement transparent.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez vous référer au site internet de CapitalatWork : www.capitalatwork.com



Des services utiles qui vous simplifient la vie.



Un espace client pour profiter de nos services en ligne.

- ✓ Accès à tous vos contrats et documents
- ✓ Modification de vos données personnelles
- ✓ Suivez l'évolution et la performance de vos placements
- ✓ Demande d'attestation ou de certificat d'impôt
- ✓ Contacter votre agent grâce à votre messagerie personnelle

Vous souhaitez profiter de nos services en ligne ? C'est très simple !
Connectez-vous sur **myfoyer.lu** et laissez-vous guider.



Une application mobile pour être plus proche de vous.

Pour avoir plus d'informations ou télécharger l'app connectez-vous sur **myfoyerapp.lu**



Einfach fir lech do